



Votre contact :

Fédération française de
cyclotourisme
12, rue Louis Bertrand
CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine cedex
www.ffct.org

Développement VTT :

Julien David
Ligne directe :
01 56 20 88 74
E-mail :
j.david@ffct.org

*La FFCT attribue chaque année ce label
à plusieurs organisations VTT de clubs qui
s'engagent pour une manifestation de qualité.*

Dossier de candidature

Vertes Tout-Terrain et Maxi-Verte 2014



Pourquoi un label ?

Accompagnant l'engouement de la population pour la pratique de la randonnée à VTT, nombre de manifestations ont vu le jour. Nous avons pu observer sur l'ensemble des disparités qualitatives très importantes.

Afin d'assurer une qualité constante sur toutes les organisations cyclotouristes route et VTT et de mettre en valeur le savoir faire de nos clubs en matière d'accueil et de conception de circuits sportifs et touristiques, la FFCT a mis en place une Charte de qualité.

Chaque année, sur l'ensemble des manifestations engagées dans le respect de cette Charte, plusieurs obtiennent le label national « Verte Tout-Terrain ».

Ce label, en plus d'être un gage de qualité, promet une manifestation originale pour les participants.

**C'est la vitrine de la Fédération française de cyclotourisme
en matière de randonnée VTT.**



Un label pour répondre aux attentes des vététistes...

Quelles randonnées ?

Tout club affilié à la Fédération française de cyclotourisme peut se porter candidat pour son organisation VTT. Il lui faut répondre à des critères précis et fournir des prestations irréprochables.

Organisation :

- o Accueil lisible,
- o Plusieurs parcours pour tous les niveaux dont un de 60 à 100 km sur la journée,
- o Sécurité : information et prévention,
- o Accompagnement : balisage, points de lavage et de convivialité.

Communication :

- o Publicité en harmonie avec l'éthique fédérale « Tourisme à vélo »,
- o Le partenariat officiel national avec GrDF, implique l'exclusivité dans le domaine énergétique. La présence du logo de GrDF sur tous les supports aux côtés du logo FFCT, devra être effectif uniquement en cas de convention signée au niveau local. Les partenaires éventuels doivent être communiqués à la Fédération pour accord.
- o Mise en valeur de la FFCT par le logo et le terme « Verte Tout-Terrain : un label de qualité de la FFCT », accompagné de la mascotte du VTT plaisir (la grenouille). Cette présence d'image est obligatoire sur tous les supports (dépliants, affiches, plaquettes presse et médias, Internet...).
- o Envoi d'un BAT à la Fédération pour validation des différents supports de communication.
- o Respect du cahier des charges de la revue *Cyclotourisme*.

Contrôle :

- o Envoi de la liste des participants (comprenant nom, adresse postale et éventuellement adresse e-mail) dans les quinze jours suivant la manifestation au siège fédéral,
- o Envoi d'un compte-rendu d'organisation dans la semaine suivant l'organisation au siège fédéral.

Animation :

- o Un préférence tarifaire significative devra être consentie aux licenciés FFCT sur présentation de la licence (diminution de 4 € et gratuité pour les jeunes mineurs),
- o L'ensemble des tarifs doit être modéré et accessible au plus grand nombre,
- o Les attraits touristiques locaux seront mis, dans la mesure du possible, en valeur dans un cadre festif.



Une exigence de qualité...

Les avantages du label

Les Vertes Tout-Terrain bénéficient de toute la crédibilité de la FFCT, d'une identité forte et des moyens de communication performants.

Identité forte

Une aide matérielle intéressante est attribuée pour identifier la randonnée et l'intégrer dans un ensemble national.

Le kit matériel sera un outil pour l'aménagement des circuits, les bénévoles, la promotion, les participants.

Promotion

- o Un livret de présentation des Vertes Tout-Terrain édité à plus de 4 000 exemplaires et largement diffusé. Chaque Verte Tout-Terrain reçoit un lot de livrets à diffuser.
- o La présentation dans les Salons auxquels la FFCT participe (Salon Destinations nature, Salon du Roc, Salons régionaux...).
- o Un projecteur dans le *Où irons-nous ?*, calendrier annuel des randonnées de la FFCT.
- o Présentation dans la revue *Cyclotourisme*.
- o Information à la presse nationale.
- o Présence d'un représentant national sur la manifestation.



Des outils pour convaincre...

La démarche - Vertes Tout-Terrain

Phase 1 - 30 juin 2013

Délai de réception des dossiers de candidature.

Le dossier doit comprendre :

- o La fiche d'identification de la manifestation avec avis du Président du Comité départemental et du Président de la Ligue,
- o La charte de qualité des randonnées VTT signée par le responsable de l'organisation,
- o Le descriptif des circuits,
- o Une information sur les animations proposées,
- o Une revue de presse sur les organisations passées,
- o Des informations touristiques sur le site,
- o Un budget prévisionnel de la manifestation 2014
- o Le bilan d'activité du club sur l'année précédente.

Adresser le dossier à :

Fédération française de cyclotourisme

Développement VTT

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Phase 2 - Juillet-Août 2013

Étude des dossiers de candidatures au label Verte Tout-Terrain 2014

- o Visite éventuelle et évaluation des candidatures.

Phase 3 - Septembre 2013

Sélection des Vertes Tout-Terrain

- o Choix et désignation des lauréats par le comité directeur des 20 et 21 septembre 2013.

Phase 4 - À partir d'octobre 2013

Mise en place de la promotion et du partenariat matériel



Des outils pour convaincre

La démarche - Maxi-Verte

Phase 1 - 30 avril 2013

Délai de réception des dossiers de candidature.

Le dossier doit comprendre :

- o La fiche d'identification de la manifestation avec avis du Président du Comité départemental et du Président de la Ligue,
- o La charte de qualité des randonnées VTT signée par le responsable de l'organisation,
- o Le descriptif des circuits,
- o Une information sur les animations proposées,
- o Une revue de presse sur les organisations passées,
- o Des informations touristiques sur le site,
- o Un budget prévisionnel de la manifestation 2014
- o Le bilan d'activité du club sur l'année précédente.

Adresser le dossier à :

Fédération française de cyclotourisme

Développement VTT

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Phase 2 - Mai 2013

Étude des dossiers de candidatures au label Maxi-Verte 2014

- o Visite éventuelle et évaluation des candidatures.

Phase 3 - Mai-Juin 2013

Sélection de la Maxi-Verte

- o Choix et désignation des lauréats par le comité directeur des 31 mai et 1^{er} juin 2013.

Phase 4 - À partir du juillet 2013

Mise en place de la promotion et du partenariat matériel



Des outils pour convaincre

Charte de qualité des randonnées VTT

Ce document a pour but d'aider les clubs de la Fédération française de cyclotourisme dans la démarche de qualité pour l'organisation des randonnées VTT. Il prend en compte les spécificités de cette pratique et les attentes en terme d'accueil, de sécurité, d'accompagnement...

L'accueil

1. **Réception des participants :**
 - o Balisage clair du lieu d'inscription et de retrait des dossiers,
 - o Balisage des possibilités de parking voiture,
 - o Eviter les lieux de départ et arrivée différents, sauf pour les ville-à-ville,
 - o Prévoir et indiquer les points de lavage des VTT,
 - o Prévoir et indiquer les lieux de douche éventuellement.
2. **Sur le lieu d'inscription :**
 - o Un tableau avec les parcours sur carte détaillée,
 - o Les organisateurs devront être en mesure de donner toutes instructions sur les difficultés rencontrées, les sites touristiques, les possibilités de restauration si nécessaire,
 - o Différencier les inscriptions des membres FFCT par rapport aux autres participants. Préférence tarifaire d'au moins 4 € pour les licenciés FFCT et gratuité pour les jeunes mineurs FFCT. Si limitation de participants, priorité au licenciés FFCT.
3. **Sur le parcours :**
 - o Prévoir le premier ravitaillement une heure après le départ,
 - o Si plusieurs ravitaillements, prévoir suffisamment pour tous les participants, sur chacun.

Sécurité

1. **Au lieu d'inscription :**
 - o Prévoir un tableau avec : zones de prudence sur le parcours, numéros de téléphone de l'organisation, et des secours, les points de secours sur les circuits avec possibilités d'évacuation.
2. **Sur le terrain :**
 - o Signaler les zones de prudence,
 - o Utiliser, si le terrain le permet, un moyen de communication pour une alerte rapide,
 - o Prévoir une trousse de première urgence aux points de ravitaillement.
3. **Avant le départ :**
 - o Rappeler aux participants le respect du Code de la route,
 - o Conseiller le port du casque, voire l'imposer si le parcours est très technique et accidenté,
4. **Pour les organisateurs :**
 - o Prévoir l'assurance des non-licenciés,
 - o Se munir en permanence de fiches accident,
 - o Pour les moins de 18 ans : autorisation parentale obligatoire.

Accompagnement

1. **Parcours :**
 - o Prévoir un nombre suffisant d'accompagnateurs répartis sur tous les circuits et pouvant intervenir en cas de besoin des participants.
2. **Parcours balisés :**
 - o Utiliser en priorité l'ensemble des flèches officielles de la FFCT fournies dans le cadre du label,
 - o Se conformer au balisage officiel VTT,
 - o Bien indiquer les bifurcations s'il y a plusieurs circuits de distance différente afin d'éviter les risques de confusion,
 - o Où il n'est pas facile de flécher, possibilité d'utiliser de la bande rubalise disponible à la boutique fédérale.
3. **Pour les organisateurs :**
 - o A prévoir dans tous les cas, deux serre-files qui assureront : la fermeture du parcours, l'accompagnement des derniers participants.
 - o Ne pas oublier le débalisage obligatoire de l'ensemble des circuits provisoires !

Signature du Président du club organisateur :



Fiche d'identification Maxi-Verte ou Vertes Tout-Terrain 2014

Fiche d'identification à compléter et renvoyer au Comité départemental compétent, accompagnée de tous les documents d'information demandés dans le dossier. (voir chapitre "marche à suivre")

- candidature « Verte Tout-Terrain »
- candidature « Maxi-Verte » (manifestation sur 3 jours minimum)

Dénomination de la randonnée :

Adresse du point de rassemblement (ville) :

Date d'organisation 2013 : Date d'organisation 2014 :

Club organisateur (nom - numéro d'affiliation - adresse) :

Responsable de l'organisation (nom - adresse - téléphone - E-mail) :

Organisation

Date de la première organisation :

Effectif de la dernière organisation (signaler s'il y a limitation du nombre) :

Tarifs pratiqués (licenciés FFCT - non licenciés - jeunes) :

Horaires et délais de la randonnée (1/2 journée, journée, week-end...) :

Sécurité

Présence de secours :

Signalisation des zones de prudence :

Contrôleurs aux traversées de routes :

Dispositif de communication avec les contrôles :

Autre :

Circuits

Distance des circuits :

Dénivelée totale des circuits :

Ravitaillement (nombre sur chaque circuit et importance) :

Animations - autres prestations :

Confort

Point de lavage :

Accompagnement sur circuit d'initiation :

Type de balisage déjà utilisé (officiel, spécifique...) :

Partenariats

Avec les collectivités territoriales, Jeunesse et Sport, commerces et entreprises, presse... :

.....

.....

.....

.....

.....

Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature du Président du club organisateur :

Avis et signature du Président du Comité départemental :

.....

.....

.....

Avis et signature du Président de la Ligue :

.....

.....

.....